

Newsletter n°6 : Pour Noël, participez à l'accueil d'un petit enfant!

En cette veille de Noël, plus que jamais nous avons besoin de votre soutien pour accompagner au mieux les femmes enceintes et jeunes mamans, toujours plus nombreuses, que nous accueillons.

Sommaire

- 📌 Zoom sur notre nouvelle colocation parisienne **p 1-2**
- 📌 Bilan de Lyon **p 3**
- 📌 En 2015, cap sur Nantes **p 3**
- 📌 Appel aux dons de Noël **p 4**



Le 25 octobre : journée d'inauguration de la colocation de Paris et d'envoi en mission des volontaires.

Zoom sur notre nouvelle colocation parisienne et ses 8 résidentes

Nous avons l'immense joie de vous annoncer l'ouverture, tant attendue, de notre première colocation solidaire parisienne.

Depuis le 1er septembre 2014, l'association a ouvert un nouvel appartement dans le **11ème arrondissement** de Paris et nous y accueillons déjà 4 volontaires, 3 femmes enceintes et une jeune maman et son bébé né le 6 octobre dernier !

Cette belle entreprise a été rendue possible par la **Fondation l'Entraide Salésienne** qui a mis à notre disposition un étage d'un ancien foyer d'étudiantes.

Pour accompagner socialement les jeunes femmes accueillies et superviser la colocation, **Anne-Laure Parmentier**, psychologue clinicienne, a rejoint l'équipe au mois d'octobre.



Présentation d'Anne-Laure

Psychologue de formation, Anne-Laure est la responsable d'antenne de Paris depuis octobre 2014.

Son travail de psychologue en Service Petite-Enfance et en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale l'a amenée à rencontrer des personnes en difficultés sociales et psychiques pour les accompagner vers plus d'autonomie.

Veillant au bien-être de chacune des femmes accueillies dans la colocation, elle recrute, prend soin et accompagne les colocataires.

Pour notre antenne parisienne, elle développe un réseau partenarial de professionnels issus des secteurs sanitaire et médico-social, offrant ainsi un accompagnement de qualité.

Enfin, elle promeut notre action à Paris pour garantir le développement et la pérennité de nos missions en Île-de-France.

Témoignages des colocataires parisiennes

Presque 3 mois de vie commune dans notre palace du 11^{ème}, ça vaut bien un petit retour sur images !



Parce que vivre en colocation c'est partager plein de petits moments du quotidien...

- ☞ Les petits-déjeuners encore à moitié endormies
- ☞ Les goûters papotages
- ☞ Les sessions « on-décore-notre-appart »
- ☞ Les diners toujours ambiants
- ☞ Les après-midi au soleil sur la terrasse
- ☞ Les soirées jeux
- ☞ Et les fous rires qui vont avec...!

C'est aussi partager de GRANDS moments...

- ☞ L'arrivée de Shannah, notre premier « Baby Coloc' » !
- ☞ L'anniversaire de Lili où un bout du Venezuela est venu jusqu'à nous
- ☞ Les sessions « cette-fois-les-filles-on-se-met-vraiment-à-la-déco »
- ☞ Les gâteaux de Mélissa, un mythe à eux tout seul
- ☞ Sentir Jeanne qui bouge dans le ventre de sa maman Joséphine
- ☞ Les premiers battements de cœur du bébé de Lili
- ☞ En fait se lancer dans l'aventure Marthe et Marie c'est surtout dire un grand OUI à...

L'éclairage chiffré du trimestre

Depuis l'annonce, en septembre 2014, de l'ouverture de notre colocation parisienne, nous avons reçu plus d'une trentaine de candidatures de femmes enceintes en difficulté.

Nous sommes alarmés par ce déficit de places en région parisienne et nous espérons trouver rapidement de nouveaux appartements pour aider, à notre humble niveau, ces femmes à accueillir la vie.

La VIE !

Lyon

Dans le même temps, nous poursuivons nos activités à Lyon pour la **3ème année consécutive**. La rentrée de septembre a été marquée par le **départ de Blandine Durand**, notre responsable d'antenne engagée dans l'aventure depuis l'ouverture de la colocation lyonnaise. Nous remercions chaleureusement Blandine pour le temps passé auprès des colocataires et l'énergie consacrée au lancement et à la pérennisation du projet de Lyon. Une **nouvelle responsable d'antenne** est attendue pour la fin du mois.

Pour les colocataires, qui forment une équipe très soudée, la vie a continué son cours avec la **naissance de l'adorable petite Mailys** le 28 août pour Jeanne et son **baptême** le 1er novembre dernier, les **départs de Clara et Alice** qui ont chacune emménagé dans un appartement indépendant avec leurs petits garçons et **l'arrivée de Jessica** qui attend son heureux événement pour janvier prochain. Audrey, Claire et Adeline, nos **3 volontaires de choc**, animent la colocation avec brio dans cette période de transition !



Le témoignage de Jessica 22 ans, enceinte de 8 mois

« Etant en hébergement d'urgence que je devais quitter, j'ai recherché sur internet des structures qui pouvaient héberger des femmes enceintes, j'ai envoyé des mails de secours par dizaine puisque si je ne trouvais rien j'allais me retrouver à la rue... mais je n'avais pas de réponse positive, excepté l'association "Marthe et Marie". En effet la directrice a répondu à mon mail rapidement et nous nous sommes rencontrées peu de temps après, je lui ai raconté mon parcours et elle m'a fait visiter le grand appartement et j'ai pu rencontrer les volontaires et une jeune maman dans un cadre très serein et sympathique. Quelques jours plus tard j'intégrais cette colocation. »

Malgré mon tempérament solitaire j'apprécie énormément d'être avec elles et d'échanger et partager beaucoup de choses, c'est très convivial et je sais que si j'ai besoin, elles sont là, j'ai enfin l'esprit tranquille quand-à ma grossesse et mon accouchement.

Alors un GRAND merci à cette association et tous ceux qui y sont liés de près ou de loin. »



« Vivre à M&M demande de la sollicitude, de l'écoute et de la bienveillance. C'est une véritable école de vie pour nous au quotidien où le regard sur l'autre se transforme, où le cœur apprend à aimer. »

Pour ma part les mamans que nous accueillons nous enrichissent. La fécondité en est tellement extraordinaire que je ne suis pas sûre encore de m'en rendre compte même dans ma deuxième année d'engagement en tant que volontaire. »

Claire, 23 ans, volontaire

« Dernière arrivée dans la coloc, j'ai été accueillie comme une sœur, une amie par les volontaires mais aussi par les mamans. »

L'écoute est notre principale alliée qui est valorisée par nos nombreux fous rires. La vie est tellement belle dans cette maison!! »

Adeline, 30 ans, volontaire



Notre déploiement géographique

Prochaine étape : cap sur **Nantes** où une nouvelle colocation pourrait bien voir le jour en partenariat avec l'association **Lazare** et les **Associations Familiales Catholiques** (AFC) du 44.

Appel aux dons de Noël

Notre association est financée uniquement par des fonds privés et nous remercions chaleureusement tous nos donateurs qui ont soutenu le projet depuis 2010 et sans qui tout ce qui a été mis en place n'aurait pas vu le jour !

L'argent récolté permet notamment de proposer des loyers modérés aux colocataires, d'ouvrir de nouvelles colocations et de participer à la rémunération des salariées qui les supervisent.

Tous les dons donnent droit à une réduction d'impôts de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. Vous recevrez un reçu fiscal.

Pour **Noël**, nous vous proposons un **projet particulier** : **parrainer en famille une colocation et ses résidentes** en donnant 1€ par jour pendant une année! En échange, vous recevez régulièrement des nouvelles des colocataires, des naissances, de la vie quotidienne, etc.

Vous pouvez dès à présent faire un **don en ligne** de 365€ sur notre site internet www.martheetmarie.fr grâce à votre carte bancaire ou envoyer **un chèque à l'ordre de la Maison de Marthe et Marie** à l'adresse suivante:

La Maison de Marthe et Marie
3 rue du Gavouet
27 950 Saint-Marcel

Vous pouvez également soutenir l'association par des **dons ponctuels** sur notre site internet ou par chèque.

Nous vous proposons aussi la **formule « virement automatique »** (10 euros par mois par exemple). Là encore, vous pouvez être guidé dans cette démarche sur notre site internet ou mettre cette solution en place directement avec votre banquier grâce à notre RIB.

N'hésitez pas à **présenter l'association et ses projets** dans vos groupes d'amis, vos familles. Le flyer de présentation est téléchargeable sur notre site internet. Nous pouvons également vous envoyer des exemplaires par la poste.

Nous croyons et espérons que vous serez nombreux à répondre à cet appel de Noël dans la joie d'œuvrer ensemble pour aider ces jeunes femmes et leurs bébés.

L'équipe de la Maison de Marthe et Marie

Nous contacter



Nos partenaires institutionnels



OUI, je soutiens l'association La Maison de Marthe et Marie !

A retourner à : **La Maison de Marthe et Marie – 3 rue du Gavouet - 27 950 Saint-Marcel**

Vous avez également la possibilité d'effectuer vos dons en ligne sur notre site internet www.martheetmarie.fr

Je souhaite mettre en place un parrainage spécial de Noël de 365€ (1€ par jour)

Je fais un chèque à l'ordre de **La Maison de Marthe et Marie** ou je fais un don sur le site internet grâce à ma carte bancaire.

✓ Je fais un don unique :

Je fais un don en ligne ou un chèque à l'ordre de **La Maison de Marthe et Marie** de :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 25 € (soit 8,50 €*) | <input type="checkbox"/> 150€ (soit 51€*) |
| <input type="checkbox"/> 50 € (soit 17€*) | <input type="checkbox"/> 1000€ (340€*) |
| <input type="checkbox"/> 75 € (soit 25,5 €*) | <input type="checkbox"/> Autre |

✓ Je fais un don régulier :

J'opte pour des versements par virements automatiques (cf. ci-dessous, talon à remettre à votre banque) :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 10 € (soit 4€*) | <input type="checkbox"/> Mensuel |
| <input type="checkbox"/> 15 € (soit 6 €*) | <input type="checkbox"/> Semestriel |
| <input type="checkbox"/> 30 € (soit 11€*) | <input type="checkbox"/> Trimestriel |
| <input type="checkbox"/> Autre | <input type="checkbox"/> Annuel |

Vos coordonnées :

M, Mme.....
 Adresse.....

 Code postal.....
 Ville.....
 Téléphone.....
 Email.....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal annuel :

- Par courrier
 Par email
 Je ne souhaite pas recevoir un reçu fiscal

*Impôt sur le revenu :

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Un reçu fiscal vous sera délivré une fois par an pour l'ensemble des prélèvements ou dons effectués dans l'année.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par l'association qui s'engage à ne pas les diffuser. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

Pour effectuer des virements automatiques, voici le talon à remplir et communiquer à votre banque :

Je soussigné(e),(prénom et nom), Domicilié(e).....
(adresse complète), titulaire du compte numéro :
 vous demande de bien vouloir virer le de chaque
(mois, trimestre), la somme deeuros sur le compte LCL
 (coordonnées bancaires ci-dessous) de l'association la Maison de Marthe et Marie. Merci d'indiquer mon nom et prénom en intitulé de virement pour le bénéficiaire.

Fait à..... le

Signature

Relevé d'identité bancaire

CL Poissy

Code banque : 30002

Code guichet : 02335

N° compte : 0000117438Z

Clé RIB : 97

IBAN : FR69 3000 2023 3500 0011 7438 Z97 Code BIC : CRLYFRPP

La Maison de Marthe et Marie